



## EXTENSION DU RÉSEAU HYDRAULIQUE RÉGIONAL

### LE PROJET AQUA DOMITIA EN DÉBAT PUBLIC

Du 15 septembre au 29 décembre 2011, le public est invité à débattre du projet Aqua Domitia, porté par la Région et par son concessionnaire BRL, gestionnaire du réseau.

Chacun aura ainsi l'occasion d'échanger sur l'opportunité de ce projet - faut-il le réaliser ? - ses objectifs et ses principales caractéristiques. Les différents usages de l'eau, sa qualité, ses modalités de gestion, ainsi que les spécificités des différents maillons envisagés dans le projet seront abordés.

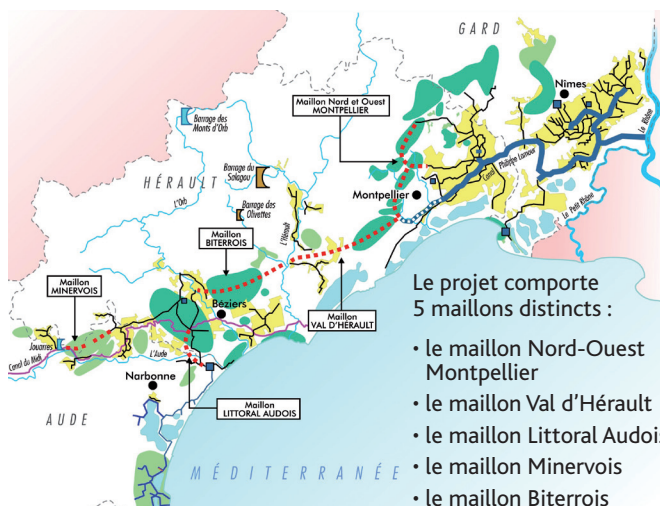
Le débat public a pour vocation de permettre à chacun de s'exprimer sur un projet d'aménagement de grande ampleur à un moment où toutes les décisions, **y compris celle de réaliser ou non le projet**, sont encore possibles.

Le projet Aqua Domitia est soumis au débat public en raison de la nature et du volume des transferts d'eau qui seraient opérés entre le Rhône et les territoires audois et héraultais concernés. Les enjeux socio-économiques et environnementaux sont significatifs.

Plusieurs modes d'information et de participation vous sont proposés au cours de ce débat, en particulier un site internet avec des espaces de discussion, ainsi que des réunions publiques. Ces échanges permettront d'éclairer le maître d'ouvrage sur la décision qu'il prendra en fin de débat sur la poursuite, la modification ou l'abandon du projet.

### LE PROJET EN BREF

Porté par la Région Languedoc-Roussillon et par son concessionnaire BRL, gestionnaire du réseau, Aqua Domitia consiste à acheminer l'eau du Rhône par des conduites enterrées, depuis le sud de Montpellier vers des territoires de l'Hérault et de l'Aude.



Le projet comporte 5 maillons distincts :

- le maillon Nord-Ouest Montpellier
- le maillon Val d'Hérault
- le maillon Littoral Audois
- le maillon Minervoises
- le maillon Biterrois

#### Réseau Hydraulique Régional

- Canaux existants (réseau Rhône)
- Barrage et retenue
- Principaux adducteurs eau potable
- Principaux adducteurs eau brute
- Station de potabilisation
- Zones déjà équipées
- Maillon Sud (en travaux)

- Projet Aqua Domitia : principaux adducteurs
- Projet Aqua Domitia : zones de dessertes étudiées
- Projet Aqua Domitia : zone de demande répertoriées

#### Autres infrastructures hydrauliques

- Barrages CG 34
- Réseau d'eau potable

Où ?



## LA CPDP VEILLE AU RESPECT DES PRINCIPES DU DÉBAT PUBLIC

- **transparence :** toute l'information disponible sur le sujet mis en débat est publique. La CPDP veille à sa clarté et à son accessibilité.
- **équivalence :** toutes les personnes concernées par le projet peuvent s'exprimer.
- **argumentation :** les opinions exprimées dans un débat public doivent être argumentées : un débat constructif permet d'éclairer le maître d'ouvrage avant sa décision.

Le débat public se tiendra du 15 septembre au 29 décembre. Deux mois après sa clôture, la CPDP en publiera le compte-rendu et la CNDP rédigera son bilan. BRL disposera alors de trois mois pour indiquer, par un acte motivé, les suites qu'il entend donner à son projet au regard des enseignements du débat public.

## POURQUOI UN DÉBAT PUBLIC ?

### • Une démarche qui s'impose aux grands projets d'aménagement

La participation du public aux décisions qui le concernent en matière d'environnement est assurée en France, pour les grands projets d'aménagement et d'infrastructures, par la démarche de débat public. Les maîtres d'ouvrages de ces projets sont tenus de saisir la Commission nationale du débat public (CNDP) dès lors que l'ampleur ou les impacts de leur

projet dépassent certains seuils réglementaires. La CNDP a été créée par la loi Barnier de 1995 et a vu ses attributions renforcées par la loi sur la démocratie de proximité de 2002. Il s'agit d'une autorité administrative indépendante, chargée de veiller à la participation du public sur les projets dont elle est saisie.

### • Un débat conduit avec neutralité et indépendance

Le projet "Aqua Domitia" impliquant un transfert d'eau, entre bassins fluviaux, de plus de trois mètres cubes par seconde, le maître d'ouvrage a dû en saisir la Commission nationale du débat public (CNDP). Le 2 février 2011, celle-ci a décidé de soumettre le projet à un débat public dont elle a confié l'organisation

et l'animation à une Commission dite "particulière" (CPDP). Elle en a désigné le président et les membres. Les membres de la CPDP sont indépendants du maître d'ouvrage et de toute autre partie au débat. Ils sont neutres et ne donnent pas d'avis sur le projet.

La CPDP est composée de :

- **Philippe Marzolf**, président, par ailleurs vice-président de la CNDP.
- **Mireille Leteur**, ingénieur en aménagement des eaux et environnement.
- **Claude-Sylvain Lopez**, président de tribunal administratif honoraire et membre de la CNDP.
- **Cécile Valverde**, vice-présidente du Conseil de développement de l'agglomération toulousaine, ancienne inspectrice de l'enseignement agricole, ancienne élue municipale.



Pourquoi ?



## LES QUESTIONS AUXQUELLES LE DÉBAT PUBLIC DOIT PERMETTRE DE RÉPONDRE

- Quels sont les besoins en eau des territoires susceptibles d'être desservis par le projet ?
- Le projet apporte-t-il une réponse adaptée à ces besoins ?
- Si oui, à quelles conditions ? Sinon, quelle(s) autre(s) solution(s) retenir ?

## POUR RÉPONDRE À CES QUESTIONS, LA CPDP A STRUCTURÉ LE DÉBAT AUTOUR DE 5 GRANDS THÈMES :

### 1. Le projet Aqua Domitia est-il un outil d'aménagement du territoire pour les besoins liés à la croissance démographique, les besoins économiques et le développement touristique ?

- Les besoins liés à la croissance démographique (eau potable, arrosage des espaces verts collectifs ou particuliers, lutte contre les incendies...);
- les besoins économiques : utilisation de l'eau brute dans les applications industrielles ;
- les besoins liés au développement touristique.

### 2. Le projet Aqua Domitia répond-il aux besoins agricoles ? Faut-il irriguer la vigne languedocienne ?

- Besoins en eau actuels et à venir pour l'agriculture languedocienne (vigne, maraîchage...);
- L'irrigation de la vigne.

### 3. Le projet Aqua Domitia permet-il au territoire de s'adapter au changement climatique ? Contribue-t-il au maintien du bon état écologique des milieux naturels ? L'eau du Rhône est-elle une ressource suffisante, pérenne et de qualité ?

### 4. Quelles autres solutions peut-on envisager ?

- les économies d'eau ;
- les ressources connues : barrages, forages, transferts inter-bassins ;
- les ressources potentielles ;
- le dessalement d'eau de mer.

### 5. Quelle incidence sur la gestion et le prix de l'eau ?

- le coût des travaux et leur financement, y compris pour les réseaux secondaires ;
- le prix de l'eau brute et de l'eau potable ;
- le coût comparatif des forages individuels ;
- la gouvernance et l'organisation de la gestion de l'eau ;
- la gouvernance du projet à la suite du débat.

Participez !

Comment ?



## 13 RÉUNIONS PUBLIQUES

- La réunion de lancement présentera le débat public et le projet.
- 5 réunions thématiques apporteront aux participants des éclairages variés et des échanges approfondis sur les 5 grands thèmes structurant le débat.
- 6 réunions territoriales seront consacrées aux enjeux locaux.
- La réunion de clôture permettra de faire la synthèse des enseignements que la CPDP tire de ces 3 mois et demi de débat public.
- Le site internet du débat rassemble l'ensemble des ressources documentaires. Il offre en outre la possibilité de poser des questions sur le projet ou le débat, de donner son avis au sein d'espaces de discussion, et de suivre en direct plusieurs réunions publiques.

→ retrouvez le calendrier des réunions en page suivante



AQUA  
DOMITIA

## COMMENT VOUS INFORMER ET VOUS EXPRIMER AU COURS DU DÉBAT

### • Sur Internet

[www.debatpublic-aquadomia.org](http://www.debatpublic-aquadomia.org)

- **Inscrivez-vous** à notre lettre d'information pour suivre au jour le jour l'évolution du débat
- **Consultez** l'ensemble des documents utiles au débat
- **Posez vos questions** au maître d'ouvrage ou à la CPDP
- **Dialoguez** avec le grand public, les acteurs du débat, le maître d'ouvrage et la CPDP
- **Consultez les interviews vidéo et les cahiers d'acteurs**
- **Suivez les réunions** du débat et posez vos questions en direct
- **Envoyez une contribution**

### • Par la poste ou par fax

- **Demandez** à recevoir les documents au format papier ou par voie électronique
- **Recevez le journal du débat** (3 numéros)
- **Posez une question** au maître d'ouvrage ou à la CPDP
- **Envoyez une contribution et donnez votre avis**

### • En vous déplaçant

- **Allez** dans les locaux de la CPDP sur rendez-vous
- **Participez** aux 13 réunions publiques organisées de septembre à décembre dans toute la région de 18h00 à 21h00

## Les cahiers d'acteurs

Les cahiers d'acteurs sont les contributions sélectionnées par la CPDP pour leur apport particulier au débat. Elles sont mises en page sous une forme standardisée et imprimées par la CPDP, puis intégrées aux documents du débat disponibles en réunion, sur internet ou par abonnement.

→ Vous avez jusqu'au 30 novembre pour nous adresser votre projet de cahier d'acteur • Retrouvez les informations concernant cette opportunité sur le site du débat : [www.debatpublic-aquadomia.org](http://www.debatpublic-aquadomia.org)

### CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES RÉUNIONS • Débat du 15 septembre au 29 décembre 2011 • 18h-21h

	Thème	Lieu	Date
	Réunion d'ouverture	Montpellier	27/09/11
	Réunion thématique 1	Croissance démographique, besoins économiques, développement touristique	Agde
	Réunion thématique 2	La gestion et le prix de l'eau	Montpellier
	Réunion thématique 3	Changement climatique, bon état des milieux naturels, impacts sur l'environnement, l'eau du Rhône	Montpellier
	Réunion thématique 4	Autres solutions	Béziers
	Réunion thématique 5	Le projet Aqua Domitia répond-il aux besoins agricoles ? Faut-il irriguer la vigne languedocienne ?	Capestang
	Réunion territoriale 1	Quelles solutions pour les besoins en eau dans les Pyrénées-Orientales ?	Perpignan
	Réunion territoriale 2	Maillon Nord/Ouest Montpellier	Saint-Mathieu-de-Trévières
	Réunion territoriale 3	Maillon Val d'Hérault	Gigean
	Réunion territoriale 4	Maillon Littoral Audois	Port-la-Nouvelle
	Réunion territoriale 5	Maillon Minervois	Lézignan
	Réunion territoriale 6	Maillon Biterrois	Lieuran-les-Béziers
	Réunion de clôture	Narbonne	15/12/11

 Réunions diffusées en direct sur internet

Contactez la CPDP :  
Commission particulière du débat public • projet Aqua Domitia  
La Coupole Sud • 329, rue Léon Blum • 34000 Montpellier  
[contact@debatpublic-aquadomia.org](mailto:contact@debatpublic-aquadomia.org)  
04 99 54 96 80



[debatpublic.aquadomia](http://debatpublic.aquadomia)



Imprimé sur du papier issu des forêts gérées durablement avec des encres végétales